

Bulletin d'informations : novembre 2022

Mérignac

*Coucher de soleil sur
Font d'Ardouin et La Guétrie*

Mairie de Mérignac

7, route de la Mairie

17210 Mérignac

05 46 70 62 70

mairie.merignac@wanadoo.fr

<http://merignac17.fr>

Horaires d'ouverture :

- Mardi de 9h15 à 12h30

- Vendredi de 13h30 à 16h30

Mot du maire

Nous voici en novembre, on vient juste d'allumer la cheminée. Il y a moins de 15 jours, il faisait encore 28° à Biarritz et sur la Côte d'Azur. On a des beaux jours tardifs. Tant mieux car le chauffage risque de coûter plus cher cette année : gaz, gasoil, électricité. La sobriété énergétique est plus que jamais d'actualité.

Dans ma jeunesse, j'ai appris à économiser l'eau, fermer le robinet d'eau rapidement, éteindre la lumière dans une pièce inoccupée et fermer les portes derrière soi pour ne pas laisser la chaleur partir. Je pense que ces vieilles habitudes qui étaient devenues obsolètes vont revenir à l'ordre du jour en 2023. Essence, gaz, électricité plus chers et sûrement l'eau avec la sécheresse 2022.

Plus joyeux. Le 20 mai : fêtes des voisins. On s'est retrouvé une cinquantaine autour de la table dehors sous le petit préau de la salle des fêtes. On a passé un bon moment ensemble et on a découvert des nouveaux voisins.

Le 4 septembre, à midi, repas communal : 90 personnes étaient présentes et heureuses de se retrouver ensemble et de passer de bons moments.

Travaux salle des fêtes : on a libéré l'issue de secours de la porte au fond à droite qui donnait sur l'enclos de la bâche à incendie. Maintenant, les deux issues de secours rejoignent la place et offrent un maximum de sécurité.

Bientôt Noël, je me permets de vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Amicalement Philippe Mennequerre

Emploi communal



Depuis le 2 mai 2022, Ingrid Delair est employée pour accompagner les enfants dans le car scolaire, faire le ménage et des travaux d'embellissement sur la commune.

Nous remercions les agents municipaux pour leur implication au quotidien dans la vie de notre commune.

L'éclairage public

Soucieux de diminuer la consommation d'électricité, nous avons contacté la société AEL qui gère l'installation électrique sur notre commune. Elle nous annonce **une économie d'environ 50 %** en adoptant les mesures suivantes :

- **L'éclairage public sera allumé** du lundi au vendredi :
 - ✓ le matin : de 6h30 au lever du jour,
 - ✓ le soir : de la tombée de la nuit jusqu'à 20h30 ;
- **Pas d'éclairage public le week-end** car il n'y a pas de bus ;
- Le lampadaire qui éclaire la place de la mairie pourra s'allumer manuellement avec une clé (disponible en mairie), sur demande, en fonction des besoins et des animations.



Entretien du cimetière

Les désherbants sont interdits pour entretenir le cimetière. Le conseil municipal a donc choisi de faire pousser **du gazon dans les allées**. Une première étape a déjà été réalisée : des cailloux ont été enlevés. Du gazon sera semé mais déjà, une nouvelle herbe pousse naturellement. Il ne faut donc plus arracher l'herbe dans les allées, pour faciliter la mise en place d'un tapis végétal.

Les employés municipaux sont amenés à passer régulièrement la débroussailleuse.

Pour faciliter l'entretien et éviter la casse, nous demandons aux familles de déposer **les plaques, les pots et les jardinières sur les tombes**, afin de libérer les allées. Merci aux personnes qui ont contribué à entretenir le cimetière.

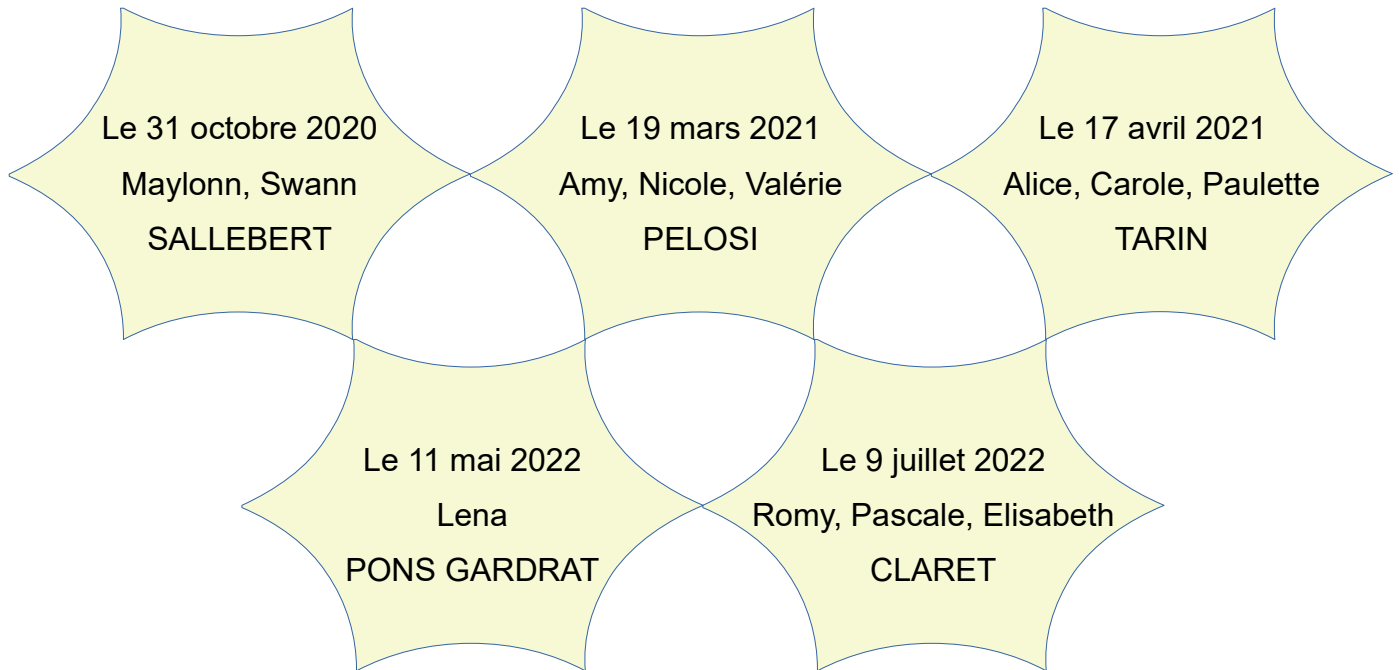


État civil

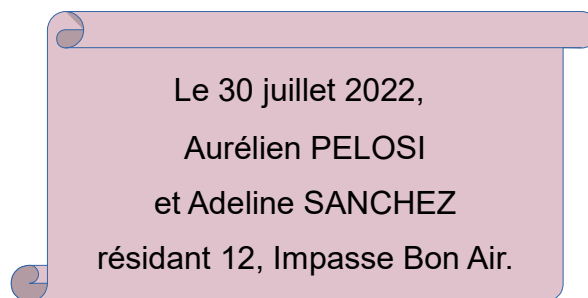
Les naissances qui ont eu lieu depuis le 1^{er} juin 2020 n'avaient pas été publiées dans le précédent bulletin. Les voici :

Naissances

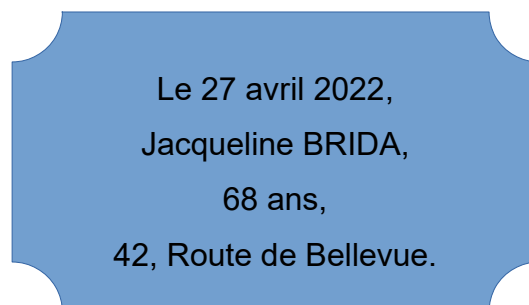
(du 1^{er} juin 2020 au 31 octobre 2022)



Mariage (du 15 mars au 31 octobre 2022)



Décès (du 15 mars au 31 octobre 2022)



Nous profitons de cette page pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune.

La fête des voisins

Le **vendredi 20 mai 2022**, les Mérignacaises et Mérignacais qui le souhaitent se sont retrouvés à la salle des fêtes pour pique-niquer et partager des plats. Ce fut l'occasion de faire connaissance et de découvrir de nouvelles saveurs.



Repas communal

Le **dimanche 4 septembre 2022**, la municipalité a offert un repas à ses habitants. Vous avez été nombreux (90 personnes) à venir partager ce moment de convivialité. Nous vous remercions pour votre participation et pour les retours

chaleureux. Malheureusement, peu de photos ont été prises.

Les meilleures images restent dans nos têtes ; elles se situent entre ces deux instants.

AVANT



APRÈS



Association de chasse : ACCA de Mérignac



Faisans (1 mâle et 2 femelles) photographiés sur la commune

Cette année, le repas de chasse a eu lieu le dimanche 15 mai à la salle des fêtes.

L'assemblée générale s'est déroulée le 23 juillet 2022. L'association compte **17 adhérents** titulaires d'une carte **dont 4 Mérignacais**.

Pour l'année 2021-2022 :

Prélèvements : 6 chevreuils, pas de sanglier, 5 lièvres, 20 faisans, 3 perdrix et 157 palombes.

Côté nuisibles : 2 renards, 42 ragondins dont 32 sur la Pimperade et 17 corneilles noires.

Lâchers de gibier : 55 faisans et 20 perdrix.

Le prochain repas de chasse est prévu en mai 2023.

Association d'entraide « Émile DURAND »

9, route de la Mairie

Diverses activités ont **déjà été proposées** :

- Mardi 20 septembre : randonnée découverte de 3 km.



- Mardi 4 octobre : initiation à la couture (sacs et tabliers).
- Mardi 18 octobre : confection de décorations de Noël et échange de plantes.
- Mardi 8 novembre : confection de décorations de Noël (suite).



Les activités **à venir** :

- Mardi 22 novembre : initiation à la broderie sur carte.
- Mardi 6 décembre : initiation au crochet et au tricot.

Les activités commencent à partir de 14h30.

Contacts :

Angeline : 06 37 35 41 76

Mireille : 06 50 06 08 63

Association Intermédiaire



Vouloir l'Insertion et l'Emploi

L'association V.I.E. a pour mission de faciliter l'insertion professionnelle de personnes sans emploi en les recrutant et en mettant leurs compétences à disposition des particuliers, dans le domaine des services à la personne, des collectivités, des associations et des entreprises.



Vous êtes un particulier

Vous avez besoin d'une personne pour vous aider ou vous suppléer dans vos tâches ménagères ? **Faites appel à nous pour :**

- * Votre ménage, repassage ou l'entretien de votre linge
- * Des travaux d'entretien de votre jardin, coupe de bois
- * Ranger la cave ou le grenier, préparer ou effectuer un déménagement
- * La garde de vos enfants, de plus de 3 ans, à votre domicile
- * La garde d'un malade (sans soin nécessaire)
- * Une aide à domicile pour vous ou vos parents plus âgés
- * Le nettoyage de sépultures,
- * Etc...

Bénéficiez, en tant que particulier, d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50% des sommes qui nous sont versées*

*(selon la loi N°2007-290 du 05/03/07)



Vous êtes un professionnel

Vous avez un surcroît d'activité ? Un besoin de compléter, de remplacer ou d'augmenter votre effectif ? **Faites appel à nous !**

- Nous pouvons mettre à votre disposition des manoeuvres, des manutentionnaires ou des personnes pour un emploi qualifié et ceci sur un simple coup de téléphone
- Le salarié sélectionné, selon vos critères de compétences, se rendra sur le lieu de travail muni d'un contrat de travail
- Une facture sera adressée à l'utilisateur après avoir signé la feuille d'heures conjointement avec le salarié. Un bulletin de salaire accompagné d'un règlement seront remis au salarié

Nous vous déchargeons de toutes les tâches administratives et nous vous assurons des contrats en toute légalité.

Nous contacter :

MONTENDRE
05 46 49 29 66

JONZAC
05 46 48 14 01

MONTGUYON
05 46 04 08 69

ST AIGULIN
06 03 31 32 54

